26e ANNÉE N° 2207 PARAIT LE SAMEDI 29 JANVIER 1910

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse. 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LA Crise Professionnelle

Devant la Commission supérieure du travail, en 1905, M. Briat constatait que partout s'affirme la décroissance de l'instruction professionelle des ouvriers français ». Le fait n'est pas niable et les preuves en abondent : en même temps que le nombre des contrats d'apprentissage librement consentis entre patrons et adolescents est tombé presque au dixième de ce qu'il fut, la plupart des professions réclamant une main-d'œuvre exercée sont envahies aujourd'hui par les étrangers ; qu'il nous suffise de citer les ébénistes du faubourg Saint-Antoine, à Paris, qui sont belges ; les mécaniciens de la région liloise, qui sont belges également ; les tailleurs et coupeurs d'habits qui sont autrichiens ou allemands ; les photograveurs, qui sont allemands ; les fourreurs en confections qui sont presque tous juifs venus des bords du Rhin ou de la Vistule

Qu'une telle situation soit déplorable, nul ne peut le contester. Elle est bien pour quelque chose dans l'effroyable dérèglement de l'adolescence et de la jeunesse qui ne travaille plus, qui erre et vagabonde, prêtant une oreille complaisante aux conseils les plus pernicieux.

Mais restons sur le terrain économique. N'apparaît-il pas que la diminution du savoir professionnel — surtout alors quelle ne se produit pas simultanément chez nos rivaux — peut, doit avoir pour conséquence de nous placer dans un état d'infériorité ? L'ouvrier français, l'ouvrier parisien surtout, a très grande confiance dans la valeur de sont goût, de son « chic » tout personnel et inimitable. Mais il est beaucoup de métiers où, de par le développement du machinisme, le goût personnel de l'ouvrier n'a plus qu'une très mince valeur : le technicien l'emporte et il nous faudrait des techniciens que nous n'avons pas.

Sans doute, tout le monde du travail ne témoigne pas toujours d'un très grand élan pour l'éducation professionnelle ; beaucoup d'ouvriers tombent dans une erreur analogue à celle qui leur fait limiter le rendement de leur production : ils craignent d'encombrer la profession et d'aggraver le chômage.

Et puis il faut compter avec les parents qui poussent leurs enfants vers les carrières administratives, ou qui cherchent à leur assurer un gain immédiat en les plaçant comme grooms ou petits commis, sans se soucier de préparer ainsi pour l'avenir « des sans métiers ».

A la diversité des causes auxquelles ont peut imputer la crise de l'apprentissage, correspond évidemment une très grande diversité de remèdes On pourrait interdire d'employer dans les bureaux ou en qualité de garçons de courses, des enfants âgés de moins de quinze ans. On pourrait rétablir le contrat d'apprentissage, le rendre même obligatoire pour certaines professions, comme le demande dans sa thèse de doctorat en droit M. Berteaux, fils de l'ancien ministre de la guerre. On pourrait, comme a demandé M. Villemin, président, de la Chambre syndicale du bâtiment, au Congrès du commerce et de l'industrie d'avril 1909, instituer l'apprentissage corporatif obligatoire organisé par les associations patronales. On peut concevoir enfin, avec le gouvernement qui, en 1905, a déposé, sous la signature de M. Dubief, un projet, en ce sens, le développement de nos écoles techniques et la création au degrès élémentaire, de cours de perfectionnement industriel, ainsi qu'en Allemagne qui, pour 35 millions par an, assure à un demi-million d'enfants l'enseignement professionnel méthodique

Peut-être vaudrait-il mieux combiner ensemble plusieurs de ces conceptions que d'en adopter une seule qui risquerait d'être trop étroite. Ce qui est essentielle, en tout les cas, c'est l'adoption d'un plan rationnel et méthodique. Et pour arriver à l'établissement de ces plans, une enquête s'impose dans toute la France.

Le conseil municipal de Paris a décidé d'ouvrir une vaste information à ce sujet pour la capitale et sa banlieu. Rien de plus utile. Mais il faudrait que c'est exemple fût suivi : il faudrait que, dans tous les centres urbains, une enquête analogue soit faite auprès des groupements ouvriers et patronaux. Après quoi l'intervention du législateur sera sans doute nécessaire.

Mais qu'on se hâte ! Le péril couru par notre industrie est immense.

Nous avons quelque sujet de nous réjouir des dernières statistiques parues sur notre commerce extérieur Prenons garde toutefois que nos rivaux progressent plus vite que nous ! Si nous ne gardons pas une valeur professionnelle supérieure, nous glisserons bientôt sur la pente de la décadence.

L. B.

La C. G. T. contre Jaurès

A propos des retraites ouvrières

D'un article de P. BAUDIN, ancien ministre dans la *Grande Revue* du 25 janvier

C'est bien une opposition de parti que Jaurès doit affronter dans son parti et dans son journal l'*Humanité*.

Il semble qu'elle l'ait surpris comme une agression, il ne s'y attendait pas, en tout cas, sous cette forme. ainsi provoqué, il a fait front au combat. Pour lui, dire que la capitalisation est une escroquerie et faire de cette accusation la base de toute une campagne contre la loi des retraites, c'est l'œuvre d'un parti pris et c'est une erreur. Et il ajoute : Si ce sont des socialistes qui mènent cette campagne, j'ai le droit de m'étonner et j'avoue que je m'indigne » D'autre part, il y a longtemps que les députés socialistes ont acquiescé à la capitalisation. C'est donc à tous que l'injure s'adresse. « Que restera-t-il de l'honneur du parti et de son crédit, quand les lois qui portent les signatures de ses représentants, toutes les signatures, auront été dénoncées au pays comme entachées d'escroquerie ? Il n'est donc que temps d'avertir nos camarades de l'abîme où on les conduits. » Et en effet, dans une série d'articles lumineux et où toute la belle intelligence de l'homme prodigue les raisons, Jaurès répond triomphalement à ses adversaires.

Mais cette polémique déborde complètement la question des retraites. Elle met de nouveau au jour l'antinomie de caractère, d'idées, de procédés de discussion, de tactiques et de volontés qui sépare les deux camps. D'une part, c'est l'insurgé qui rejette toute réforme utile et tout accommodement légal avec la loi bourgeoise. C'est l'abime social creusé sans cesse et recreusé au fur et à mesure qu'il tend à se combler. D'autre part, c'est le républicain qui s'applique à améliorer la société française et à la rendre concillable avec les aspirations les plus hautes du prolétariat. Les uns refusent d'entrer dans la cité qui ouvre ses portes à tous. Les autres s'y avancent résolument avec l'idée de la rendre plus humaine.

Ainsi se rouvre de manière éclatante la querrelle ancienne des révolutionnaires et des réformistes.

Révolutionnaire ou réformiste : le socialisme sera toujours solicité par ces deux termes. Il le sera dans son ensemble, dans sa tactique. Il le sera aussi et surtout dans les personnalités de ses dirigeants. Suivant sa nature d'esprit, suivant son tempérament, le socialiste est un destructeur ou un constructeur.

FEUILLES VOLANTES

Notes d'un ami de la nature

Ne touchez pas aux hirondelles. — Une récréation scientifique pour nos ronds-de cuir. — Comme de simples Mondaines. — Lotions à l'Hoya — Les appointements des premiers jardiniers du *Jardin du Roi*

Le génie de l'homme peut mesurer le cours des astres, percer les montagnes, faire marcher un navire contre la tempête. Les monstres des forêts, il les tue ou les soumets à ses lois, mais devant les myriades d'insectes qui de tous les points de l'horizon viennent s'abattre sur ses champs cultivés avec tant de sueurs, sa force n'est que faiblesse, son œil n'est pas assez perçant pour apercevoir la plupart d'entre eux ; sa main est trop lente pour les frapper et, d'ailleurs, quand il les écraserait par millions, il renaissent par milliards.

Si l'homme est impuissant à lutter victorieusement les multitudes d'insectes qui infectent ses cultures, il n'est pas de même de l'hirondelle.

Personne ne méconnait les immenses services que les hirondelles rendent à l'agriculture. Ces oiseaux migrateurs, qui viennent régulièrement nous annoncer le printemps, sont des destructeurs impitoyables d'insectes. Mais ce que l'on sait moins, c'est à quel point les hirondelles sont insectivores. Et pourtant le nombre d'insectes détruits par elles, est énorme, formidable,

Lisez ces chiffres ; vous serez édifiés : Un couple d'hirondelles est chaque jour, pendant seize heures en mouvement ; chaque hirondelle apporte en une heure vingt becquetées à ses petits : les deux hirondelles passent donc 600 fois par jour au nid. Comme chacune d'elles rapporte chaque fois dix à vingt insectes, le couple détruit donc quotidiennement 6000 mouches pour nourrir sa nichée. Pour son propre entretient, le couple consomme 600 mouches, de sorte qu'une famille d'hirondelles détruit plus de 7000 insectes par jour : 210.000 en un mois. En supposant que 100 hirondelles s'installent dans une localité, elles consommeraient, dans le courant de l'été, 50 millions d'insectes.

Ces chiffres indiquent lumineusement l'utilité des hirondelles.

* * *

Depuis la plus haute antiquité, on a cru que le sens olfactif était très développé chez l'escargot, et que le flair de ceux-ci n'avait rien à redouter de celui d'un artilleur, pour percevoir de loin les excellents morceaux. Et la remarque communément faite dans les jardins que, la plupart du temps, c'étaient de préférence les fruits les plus beaux, les légumes les plus savoureux qui étaient attaqués par les baveux escargots, a donné lieu à cette croyance. Or, il parait que le flair de l'escargot ne serait qu'une légende. C'est du moins ce que dit M. Yung, professeur à la faculté de Genève. Ce professeur original n'a pas cru déchoir de ses hautes fonctions, en se livrant aux curieuses expériences suivantes, faites très scientifiquement :

Ayant tracé, sur une table, un cercle de 50 à 60 cent. de rayons, il plaça successivement en son centre du fromage de gruyère, un choux, une laitue, une pomme mûre, une moitié de melon ; des scargots furent placés à la circonférence. Arrivés à deux centimètres du gruyère, ils s'en éloignèrent ; l'odeur du choux fut perçue à trente cent., au plus ; celle de la laitue à 5 ou 6 cent., quelques uns semblèrent peu impressionnés par l'odeur de cet aliment — préféré par eux pourtant.

Plus fort que cela ! c'est encore le hasard qui fait choisir aux escargots les pommes tombées. Dans un cercle de 20 cent. de diamètre fut mise en tranches une pomme bien mûre : après une heure, les individus trouvés sur la pomme étaient ceux que le hasard fait passer à plus de 2 cent. Même résultat avec les fraises.

De toutes les substances expérimentées, le melon avait produit une attention plus manifeste, douze escargots avaient été placés à la circonférence d'un cercle de 1 m. de diamètre, dont le centre était couvert par une moitié de melon. Un quart d'heure après, 9 escargots étaient dedans ; une heure après, 6 sur 9 le mangeait. Ici pas de hasard : car les trois derniers, d'abord immobiles, l'avaient atteint au bout de 5 heures. Faut croire qu'il n'avaient pas d'odorat aussi fin que les premiers.

Voilà, il me semble, pour nos ronds de-cuir inoccupés, organisateurs de courses d'escargots légendaires dans les fastes de la bureaucratie, une utile récréation scientifique. Elle leur permettra de vérifier les assertions du professeur Genevois visant le flair de ces mollusques, auxquels ont fait, en les mangeant, beaucoup d'honnneur.

* * *

Il n'y a plus de doute ! Le respect s'en va de plus en plus ! Bientôt, on ne mangera plus de fruits naturels. Un grave journal du matin, dont nous reproduisons l'information sous toutes réserves — selon le cliché consacré — nous apprend qu'on maquille les fruits : que les fraises aux belles couleurs ; que les abricots si gracieux sous leur apparence de cire ; que les pêches à l'incarnat délicat et vélouté, sont l'objet de maquillages

© VILLE DE SISTERON

pratiqués sur une grande échelle. Malheur ! ces fruits se comporteraient comme de simples mondaines. La colloration serait assez coûteuse comme temps et comme matière, — puisque chaque fruit devrait être injecté isolément. Aussi ne s'en servirait on que pour les primeurs les plus chères La loi ne pourrait rien contre les maquilleurs qui se trouveraient placés sur le même rang que les confiseurs et les fabricants de jouets, à qui la loi tolère un petit nombre de substances colorantes.

Mais nous pouvons être rassuré pour le moment. Le renseignement de notre confrère est inexact. L'horticulteur obtient, il est vrai, des fruits aux couleurs délicates, mais le maquillage des fruits est une invention de pure fantaisie journalistique.

* * *

Lotions à l'Hoya ! qui se serait douté qne l' "*Hoya Carnosa*", la fleur aux apparences de porcelaine, était succeptible d'être employée en lotions higiéniques ? Et pourtant, d'après la "*Semaine horticole*", on peu voir, dans quelques salons de coiffure, une élégante réclame recommandant la lotion à l' "*Hoya*", et encadrée de trois gentilles têtes féminines. Qui a pu séduire l'esprit aux abois d'un inventeur ? Est ce le latex gluant qui existe dans la plupart des Asclépiadées famille de l' "*Hoya*"— qui a pu lui paraître étrange et sonore ? Il en fut de même pour le "*Corylopsis*" qui rapporta de beaux et bons deniers au parfumeur qui le lança. Et pourtant l'odeur de "*Corylopsis*" est encore à trouver.

* * *

Une intéressante étude du professeur Hamy, nous fournit de précieux documents sur les anciens jardiniers du jardin du Roi. Le premier en date est Jean Brémant qui, en septembre 1672, touchait 2500 livres pour ses gages et l' "*entretènement*" du jardin du Roi. Il faisait même quelques avances pour l'achat de treillage et, en 1688, on lui allouait 150 livres pour avoir « *esté herboriser et recherché des plantes pendant la présente année pour le jardin* ». En l'année 1698. il avait ramassé 5000 plantes et semé 2000 sortes de graines. Son apprenti, L. Emery, avait dans ses attributions de balayer et nettoyer l'amphitéâtre pour les démonstrations, ainsi que le bas de la terrasse de la rue, le jour de la fête de Dieu, En 1702, apparait P. Saintard, un ex-voiturier qui, pendant 5 ans, avait fourni le fumier nécessaire pour « *couvrir les plantes* et *faire les couches du jardin Royal* ». En 1721, mourait ce jardinier d'occasion. Son billet de faire part porte que les « *Dames se trouveront s'il leur plaist* » à ses obsèques qui eurent lieu à St-Médard,

Depuis cette époque déjà lointaine, le jardin royal a changé de nom. Dans son désir irrésistible de faire disparaître tout ce qui aurait pu rappeler la Royauté Défunte, la Convention Nationale le décréta ; Muséum National d'histoire Naturelle. Elle y ajouta de nombreux laboratoires, de riches collections de diverses plantes qui peuplent notre globe, créa des chaires où de nos jours encore, sont enseignées les sciences naturelles.

Et le décret révolutionnaire porte : « ès ormais cette institution servira à l'instruction des fils du peuple ». Le nom de l'institution a changé, mais le traitement des jardiniers est demeuré à peu près le même. Ils gagnent 100 fr. par mois tandis que les professeurs qui donnent l'enseignement scientifique, à trois ou quatre auditeurs, touchent de 10 à 15.000 fr. par an. Singulier anachronisme ! Pour des fils du peuple travaillant au jardin le plus riche du monde, et gagnant 1200 fr. par an, ce n'est pas mal. 1200 francs à Paris ! Ce chiffre mesquin surprendra bien du monde.

Léon ANGLES.
Diplômé de l'Ecole d'Horticulture de Versailles.

Paris, 25 Janvier 1910.

Société de Secours Mutuels et de Prévoyance de Sisteron

Assemblée générale du 23 janvier 1910

Dimanche dernier, à 10 heures du matin, la société de Sécours Mutuels et de Prévoyance de notre ville donnait dans son local habituel des Saintes-Maries, sous la présidence d'honneur de M. Signoret, sous-préfet, et de M. Roa, son président, sa réunion annuelle,

A l'heure annoncée près de 100 membres sont présents. A 10 h. et demie M. le Sous-Préfet, accompagné des délégués, fait son entrée et de suite la séance est ouverte. M. Roa fait un exposé clair et précis de la situation financière et personnelle de la société, et souhaite en bons termes la bienvenue aux nouveaux mutualistes reçus en assemblée et adresse aux disparus de l'année un souvenir touchant. Le président remercie M. Signoret d'avoir bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette séance. M. Signoret répond par une courte mais brillante allocution que son plaisir est très grand de se trouver au milieu d'une société dont les membres sont unis par la devise simple et si belle *Tous pour un ; Un pour tous ;* mutualiste lui-même, il s'étend cependant sur les bienfaits de la mutualité ; secours en cas de maladie et constitution d'une retraite. La société de Secours Mutuels et de Prevoyance, possède à ce jour un capital de 63.124 fr. 15; elle sert une pension à 30 de ses membres soit à peu près le quart de son effectif puisqu'elle compte 120 societaires et plusieurs membres honoraires. Chaque année son capital augmentant par suite des interêts produits des sommes versées en réserve et de la venue des membres nouveaux, elle créée au fur et à mesure des pensions ; accorde des indemnités à titre d'allocation aux mutualistes nécessiteux Elle dispose en outre d'un capital disponible suffisant pour subvenir à tous les besoins imprevus et reçoit des majorations de la part de l'Etat,

Nous avons dit déjà dans un compte rendu précédent l'assistance que se doivent les mutualistes en toutes circonstances et le secours quotidien que la société alloue à ses malades. Il y a donc tout intérêt devant ces avantages à ce que les jeunes gens soucieux de leur avenir et pour qui l'humanite n'est pas un vain mot, de se faire inscrire à cette société qui sans contre-dit est la plus ancienne de la ville de Sisteron, sérieuse en tous points et administree par un Président très dévoué et un Conseil d'administration toujours soucieux de ses intérêts et qui offre les garanties nécessaires que préconise l'humanite et et la mutualité.

Pour résumer répétons que les cotisations sont de 1 fr. par mois et 5 fr. de droit d'entrée jusqu'à l'age de 30 ans et que passé cet âge les cotisations sont de 1 fr. 50 et le droit d'entrée fixé à 10 francs. La pension est attribuée à 55 ans d'âge et 20 ans de présence à la société.

Souhaitons que le compte rendu de cette réunion portèra ses fruits et que les rangs des mutualistes Sisteronnais, grossiront bientôt par l'adhésion des sociétaires nouveaux.

L.

Pour tous renseignement s'adresser chez M. Roa, président, ou au secrétariat de la société, qui remettront à tous ceux qui en feront la demande, les statuts qui la régissent.

Chronique Locale

SISTERON

Nos hôtes. — Appelé par ses amis qui jugeaient sa présence nécessaire, M. Yves Guyot, candidat aux prochaines élections législatives, est venu cette semaine passer quelques jours parmi nous. Descendu à l'Hôtel Nègre, il a reçu dans ce temps et notamment le lundi la visite d'un grand nombre de ses partisans venus des environs et des villages les plus éloignés lui faire part de la joie que leur causait les progrès toujours croissants et la bonne marche de sa candidature dans l'arrondissement.

M. Yves Guyot est reparti mercredi, enchanté de son séjour à Sisteron. Il sera de retour, ici, dans le courant du mois de mars.

Le temps qu'il fait. — A une période de beaux jours et d'un soleil d'été succède une période de froid et de neige. Elle a pour la deuxième fois fait son apparition sur la campagne dans la soirée de lundi, jour de foire et empêchant un peu la réussite de cette foire qu'un froid couvert et sec menaçait déjà. Cependant, tandis que dans les régions du Rhône et de la Seine des inondations se produisent par suite de pluies abondantes, les régions des Hautes et Basses-Alpes sont exemptes de pareilles calamités. Seule la neige qui est la conséquence toute naturelle de l'hiver, tombe par intermitence depuis lundi sans causer pour celaaucun dégat ni entraver la circulation des courriers Les travaux des champs sont seulement interrompus, une couche de 20 centimètres les recouvrant. Le temps reste couvert et menaçant.

Quel temps fera-t-il après la Chandeleur ? — Voici ce que, il y a trois siècles, répondait Mathieu Laensberg dans le *Calendrier des bons Laboureurs.*

« Le 2 février, jour de la purification de Notre-Dame, qu'on nomme Chandeleur, on disait en bourguignon :

Si fait beau et lui Chandeleur,
Six semaines se cache l'ours.

Et la grande pronostication des laboureurs qui est imprimée le rapporte ainsi :

Selon les anciens le dit :
Si le soleil clair luit
A la Chandeleur, vous croirez
Qu'encor un hiver vous aurez ;
Pourtant, gardez bien votre foin,
Car il vous sera de besoin,
Par cette règle se gouverne,
L'ours retourne en sa caverne.

Et encore :

Si l'hyver ne fait son devoir,
En mois de décembre et de janvier,
Au plus tard, il se fera voir,
Dès le deuxième février.

La Comète. — La Comète dont on parle tant depuis quelques jours est quelque fois visible à l'œil nu le soir vers 6 heures. Le point le plus visible est le Collet ou elle plane dans la direction de Ribiers. De nombreux amateurs de choses astronomiques et scientifiques ont suivi avec intérêt le mouvement de la comète.

Casino-Théâtre. — La troupe Sénac qui sait si bien contenter un public quelquefois difficile, donnera ce soir à 9 heures au Casino *Le Petit Duc*, opéra comique en 3 actes de Lecoq.

Mardi prochain la troupe Belin, qui donnera *Durand et Durand*, pièce d'un comique à dérider les plus morose. Le spectacle commencera par l'*Histoire d'un sou*, vaudeville en 1 acte.

Carnaval 1910. — Le Calendrier carnavalesque de l'année nouvelle mentionne une courte durée de cet amusement qu'on appelle l'art chorégraphique tant aimé par nos gentilles Sisteronnaises et tant maudit par les dévotes. A peine si huit jours suffisent afin de pouvoir s'esbaudir un brin et risquer un quadrille.

Malgré son existence éphémère 3 bals seront donnés dans la salle du Casino les jeudi 3, samedi 5 et mardi 8 février.

Certificat d'aptitude pédagogique. — L'épreuve écrite des examens du certificat d'aptitude pédagogique (session 1910), aura lieu le lundi 28 février 1910, à 2 heures du soir.

Les candidats sont informés qu'ils pourront subir cette épreuve dans n'importe quel chef-lieu de circonscription d'inspection primaire.

Ils doivent remplir les conditions suivantes :

1° Etre pourvus du Brevet élémentaire ; 2° Avoir 20 ans révolus au 31 décembre 1910 ; 3° justifier, au moment de l'inscription, c'est-à-dire à la date du 15 février 1910, de deux années d'exercice au moins dans un établissement d'enseignement public ou dans une école privée.

Pour se faire inscrire, les candidats doivent adresser à l'Inspecteur d'Académie, pour le 15 février 1910 :

1° Une demande d'inscription ; 2° Un extrait de leur acte de naissance ; 3° Leur brevet élémentaire ou supérieur.

P. L. M. — Fêtes du Carnaval. — A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 3 février 1910 seront valables jusqu'aux trains de la journée du 9 février, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité. La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quartes personnes.

ETAT-CIVIL

du 22 au 28 Janvier 1910

NAISSANCES

MARIAGE

Entre Sarlin Marius Louis Etienne, patissier à Gap, et Mlle Richaud Octavie-Marie, à Sisteron.

DÉCÈS

Garciel Victoire-Virginie, épouse Grégoire 67 ans, hospice.

Connaissances utiles

On prévient et on arrête les complications pulmonaires qui surviennent après la bronchite la pleurésie, l'influenza, en faisant usage de la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900.

C'est, en effet, le meilleur remède contre l'asthme, le catarrhe, l'oppression, l'expectoration exagerée et la toux de la bronchite chronique. Elle soulage instantanément et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta à Paris.

Avez vous la *migraine* ? Souffrez vous de l'*estomac* ? Cela vient sans doute de ce que vous êtes *constipé*. Pour guérir, prenez des Pilules Suisse qui ont déjà guéri des millions de personnes.

Huile d'Olive garantie pure à l'Analyse

Vierge fruitée : 1.80 le litre
Surfiine extra : 1.60 —
rendu franco gare destinataire Représentants sérieux sont demandés. Jean MONTAGNIER 9, rue Guilhempierre, MANOSQUE (B-A)
Réduction importante des de prix à partir de 20 litres
Echantillon franco sur demande

REPRÉSENTANTS sérieux sont demandés par maison de confiance. Fortes remises. Ecrire à Charles LAUGIER, SALON (B d-R).

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

ON DEMANDE démarcheur muni de référence pr placements d'obligations rapportant en plus d'un intérêt fixe de 6 0/0 un joli dividende. Trés sér. Situation unique à se créer. — Ecrire à M. *de Beck*, directeur général, 9, rue Louis-le Grand, PARIS.

Chemins de fer de PARIS-LYON-MEDITERRANEE

COURSES DE NICE

Tir aux Pigeons de Monaco

Billets d'aller et recour de 1re et 2e Classe à prix réduits

DE VALENCE ET AVIGNON
Pour CANNES, NICE et MENTON

Délivrés du 1er au 25 Janvier 1910

Ces billets sont valables 20 jours (dimanches et fêtes compris); leur validité peut-être prolongée une ou deux fois de 10 jours (dimanches et fêtes compris), moyennant le paiement pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 o/o. — Ils donnent droits à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour

De Valence à Nice viâ Marseille 1ère classe : 78 fr. 80 — 2e classe, 56 fr. 75. D'Avignon à Nice viâ Marseille : 1ère classe, 57 fr. 95 — 2e classe, 41 fr. 75.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Charles BONTOUX
Avocat-Avoué, Licencié-en-Droit
Sisteron (Basses-Alpes)

VENTE

Sur Conversion de Saisie

Il sera procédé le **mardi vingt deux février** *mil neuf cent dix à* **deux** *heures de l'après-midi à l'audience des criées du Tribunal Civil de Sisteron, séant au Palais de Justice à Sisteron à la*

Vente aux Enchères Publiques

devant M. Girard juge du siège à ces fins commis, des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de **Mison,** *canton et arrondissement de* **Sisteron** *(Basses-Alpes).*

DÉSIGNATION
des Immeubles à vendre

PREMIER LOT

Maison d'habitation avec ses attenances et dépendances, comprenant écurie, remise et propriété en nature de Labour, appelée *La Pièce*, touchant les bâtiments, faisant partie au numéro appelé Serrebourreau, limité par le champ de Roche, d'une contenance d'environ 78 ares.

Mise à prix : **Cinq cents** francs.
ci..... **500** francs.

DEUXIEME LOT

Bâtiment vieux avec ses régales, confrontant le premier lot de tous côtés.

Mise à prix : **Cent** francs.
ci..... **100** francs.

TROISIÉME LOT

Ecurie et **Grenier à foin**, confrontant, Arnaud Isidore; Arnaud Angeline, épouse Meysson Paulin et le chemin, numéro 176 de la section B. au plan cadastral.

Mise à prix : **Cent** francs.
ci..... **100** francs.

QUATRIEME LOT

Labour aux Jonchières, appelé *Pierre de la Fontaine*, numéro 156, p, de la section B., d'une contenance d'environ quarante ares à prendre à partir du pré de Rouit Frédéric, en rectangle régulier, longeant la limite de Corréard Stanislas, confrontant, du levant Rouit Frédéric ; du midi Arnaud, épouse Meysson ; au nord Corréard Stanislas.

Mise à prix : **Vingt** francs.
ci..... **20** francs.

CINQUIEME LOT

Labour aux Jonchières, appelé *Champ de Chevaly*, numéro 56 p. de la section B., d'une contenance d'environ soixante ares à prendre dans les limites, confrontant, au nord Tron; au levant le vendeur et Isnard Daniel; au midi les hoirs Manent jusqu'à extrémité nord-ouest du clapier des Boutinés. Ce lot est arrosable avec l'eau du réservoir des Boutinés pendant trente-quatre heures, à partir du jeudi de chaque semaine, à huit heures du soir, jusqu'au samedi, six heures du matin.

Mise à prix : **Cent francs.**
ci..... **100** francs.

SIXIEME LOT

Pré et **Bâtiments** des *Boutinés*, comprenant écuries et grenier à foin, numéros 57, 58 et 170 de la section B. pour une contenance d'environ cinquante ares, confrontant au levant Armand ; au midi Isnard Daniel; au couchant le 5e lot ; au nord le 7e lot, arrosable avec l'eau du réservoir des Boutinés à partir du samedi de chaque semaine, à 6 heures du matin au dimanche, à 11 heures du matin. Ce lot est desservi par le droit de passage dans la basse-cour de Isnard Daniel pour arriver à la route,

Mise à prix : **Cent francs.**
ci..... **100** francs.

SEPTIEME LOT

Luzerne aux Jonchères numéro 60p. de la section B d'une contenance d'environ 52 ares, confrontant : au nord le Clapier jusqu'au dessus du réservoir, au levant Tron **sixième et huitième lots, au midi** Reynier Pierre, au couchant les hoirs Hugues, Armand Joseph et Paul Théophile avec droit à l'arrosage pendant quarante heures par semaine avec l'eau provenant de la source de Armand Joseph, dit Coudoulet amenée par aqueduc souterrain traversant la propriété Tron dans le réserservoir Brignaudy, chaque semaine du mercredi à huit heures, jusqu'au vendredi à midi.

Mise à prix : **Cent** francs.
ci..... **100** francs

HUITIEME LOT

Labour aux Jonchiers dit *Champ de Chevaly*, numéro 56 p. de la section B. confrontant : au levant le cinquième lot et les hoirs Manent, au couchant Corréard Stanislas, au nord le neuvième lot, Reynier et le septième lot d'une contenance d'environ 32 ares avec droit à l'eau pendant vingt-quatre à partir du vendredi de chaque semaine jusqu'au lendemain midi.

Mise à prix ; **Cent** francs.
ci..... **100** francs.

NEUVIEME LOT

Labour aux Jonchiers appelé le *Sept numéro* numéro 147 de la section B d'une contenance cadastrale de onze ares, confrontant : au levant le huitième lot, au midi Corréard Stanislas, au couchant le dixième lot, au nord Reynier avec droit à l'eau pendant huit heures chaque semaine le samedi de midi à huit heures du soir.

Mise à prix : **Cents** francs.
ci..... **100** francs

DIXIEME LOT

Labour aux Jonchiers appelé *Champs du Mûrier* numéro 60 p et 148 de la section B, d'une contenance d'environ trente trois ares, confrontant : au levant les hoirs Hugues, Reynier Pierre et le neuvième lot, au midi Rouit Frédéric, au couchant chemin des Jonchiers et au nord Blanc François, avec droit à l'eau pendant trente sept heures chaque semaine du lundi à huit heures du matin, jusqu'au lendemain à neuf heures du soir.

Mise à prix : **Cent** faancs
ci..... **100** francs.

ONZIEME LOT

Blâche et bois taillis au quartier de Bois Domenge, confrontant Francou Joseph, Corréard Stanislas, Drac Pierre et chemin.

Mise à prix : **Cent** francs.
ci..... **100** francs.

Tous les immeubles dont la désignation précède sont situés sur le terroir de la commune de **Mison**.

Après la vente en détail lot par lot de chacun de ces immeubles, ils pourront être réunis en un ou plusieurs blocs sur une mise à prix formée du montant des adjudications partielles.

Ces immeubles ont été saisis par procès-verbal de Bertrand, huissier à Sisteron des dix-neuf, vingt et vingt-et-un février mil-neuf-cent-sept enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron, le vingt-deux février mil-neuf cent-sept, vol. 47, N° 20.

Ils appartiennent à Monsieur Elie **BRIGNAUDY**, propriétaire demeurant et domicilié à **Mison** ayant pour avoué Me **Thélène**.

Par jugement rendu par le tribunal civil de Sisteron le dix-neuf octobre mil-neuf cent-neuf enregistré, Monsieur François **Prève**, négociant, demeurant et domicilié à Digne ayant pour avoué Me Charles **BONTOUX**, a été subrogé aux poursuites d'expropriation commencées à l'encontre du dit Elie **Brignaudy** par Madame J.-B. Laugier née **Bertin**, dûment assistée et autorisée de son mari.

Suivant un autre jugement rendu sur requête par le tribunal civil de Sisteron le vingt-un décembre mil-neuf-cent-neuf enregistré, la poursuite de saisie immobilière a été convertie en vente aux enchères conformément à l'article 743 du code de procédure civile.

La vente aura lieu aux closes et conditions du cahier des charges déposé au greffe du tribunal civil de Sisteron par Me Charles **Bontoux**, avoué poursuiuant la vente.

Sisteron, le 28 Janvier 1910

C. BONTOUX.

LES POÊLES GODIN
SONT LES MEILLEURS
ET LES MOINS CHERS
COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)
Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.

A Vendre Une bibliothèque de livres ecclésiastiques en très bon état. Bonne occasion.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS AUX BÈGUES

Suppression du Bégaiement et de la Timidité

Le professeur GUYON, Spécialiste distingué, continue de traiter toujours avec plein succès, tous les cas de bégaiement. Ses guérisons toujours amenées d'une façon sûre et par les moyens les plus rapides, tiennent du prodige.

Ecrire : Le professeur Guyon, Place des Pénitents-Blancs, 9, à Toulouse (Haute-Garonne).

A louer présentement
JOLIE CAMPAGNE D'AGREMENT
à 2 kilomètres de la ville
avec environ 2 hectares de pré
S'adresser au bureau du Journal.

LA VIE HEUREUSE

Tout ce qu'il faut savoir ce mois-ci : sur la famille Royale de Belgique, sur les Elections de Suède où les femmes débutent, sur l'actualité théâtrale et sportive ; **tout ce qu'il faut avoir vu** : une humoristique composition montrant le Tout-Paris des premières costumé, pour assister à *Chantecler*, à la mode des personnages de M. Rostand ; la grande semaine de Sem et Roubille, d'admirables reproductions de payssages parés par la neige d'une incomparable poésie : les vingt portraits des célébrités du jour : **tout ce qu'il faut avoir lu** : les plus belles pages d'Edmond Jaloux et de Marius-Ary Lebond, les déjà célèbres lauréats du *Prix Vie Heureuse* et du Prix Goncourt ; un vivant portrait litéraire de Selma Lagerlof, l'illustre princesse de lettres à qui vient d'être attribué le Prix Nobel ; une page évocatrice du dernier ouvrage de Mme Félix-Faure Goyau « La Vie et la Mort des Fées » des vers de Jean Aicard l'Académicien du jour ; des vers ardents et mélancoliques d'Abel Bonnard ; une spirutuelle nouvelle de Jean de la Brète : c'est avec l'infinie variété de la vie, tout le spectacle de l'heure que fixe, sous la forme la plus artistique et la plus litéraire, la **Vie Heureuse**, dans son numéro de Janvier.

Départements, 7 fr.; Etranger. 9 fr.; le numéro, 50 centimes. — *Conseil des Femmes* : Paris et Départements, 4 fr.50 ; Etranger, 5 fr. 50 ; le numéro, 30 centimes.

A VENDRE Cheval et charrette anglaise tout attelé ou séparément. S'adresser au bureau du journal.

A louer présentement
VASTE LOCAL
servant de restaurant et pouvant servir à tout autre genre de commerce
Pour renseignements s'adresser à Mme Vve **Chastillon**, *rue Droite, Sisteron.*

LECTURES POUR TOUS

Au moment où la nouvelle pièce de Paul Bourget : *La Barricade*, va être représentée, qui ne serait curieux de savoir comment le célèbre romancier est devenu auteur dramatique ? Les **Lectures pour Tous** nous l'apprennent, dans une interview pleine de piquantes confidences.

Des articles minutieusement documentés alternant avec d'amusants articles de reportage ou d'information, un délicieux roman de Gyp, une nouvelle dont la donnée originale charmera tous les amateurs d'imprévu enfin des illustrations qui nous mettent sous les yeux les évènements récents, les types, les scènes du monde entier — voilà ce qu'on trouve dans le numéro de *JANVIER* de la célèbre revue.

En voici le sommaire complet :

L'Angleterre peut-elle être envahie ? — Notre interview de Paul Bourget. — Dans les repaires du De-Tham : Pirates tonkinois, héros français. — Les victimes innocentes, dessins. — *Un pélérinage à Port-Royal. — Le bon moment*, comédie par J. Chancel. — *Chauds ! chauds les marrons !. — Le jour de l'an chez les momies*, nouvelle. — *Mes chasses dans l'Ouganda*, par le président Roosevelt. — *L'amoureux de Line*, roman, par Gyp (qutrième partie). — *Le cinématographe des infiniment petits. — Cinq milliards en papier : A propos du nouveau billet de Banque.*

Bulletin Financier

Les mauvaise nouvelles des inondations pèsent de plus en plus sur le marché Le 3 o/o français est à 98.80.

Les fonds russes reculent.

Le Serbe est faible à 85.50 ; le Turc Unifié 95.45. Extérieure espagnole cote 96.47.

Société de crédit moins bien tenues. Comptoir d'Escompte 820 ; Société Générale 713; Banque Franco Américaine 515.

Chemins espagnols inchangés. Chemins français faibles.

Baisse de valeurs de traction. Le Métro cote 597 ; le Nord sud fléchit à 320.

Le Rio s'échange aux environs de 1940.

En Banque, les valeurs sud-africaines sont faibles. L'Ouest Africain français s'échange à 613 les actions, 303 les parts.

L'action Mines de Houille et de fer de la Russie Méridionale vaut 119.

L'Energie industrielle vaut 489 et 112 (à Lyon), obligations et actions.

La production moyenne de la mine de Frank était l'année dernière de 500 tonnes par jours ; elle atteindra à bref délai 1.000 tonnes, chiffre qui doit, d'après les estimations de l'ingénieur de la Compagnie, représenter le chiffre de l'extraction quotidienne au cours du premier exercice.

Veillez sur votre Santé!
Ayez toujours
un Flacon
d'Alcool de Menthe
de
Ricqlès
CONTRE :
Maux de Tête
le Cœur, d'Estomac. C'est aussi le
Dentifrice le plus économique.
Son usage quotidien préserve de la
Grippe et des Épidémies.
REFUSER LES IMITATIONS

GUÉRISSEZ LES MALADIES
surtout **PRÉVENEZ-LES** chez
l'**homme** et les **animaux** en lisant le
Journal de la Santé
organe de la Liberté de la Médecine, hebdomadaire.
Supplément mensuel pour les *maladies intimes.*
Directeur : Dr MADEUF, auteur de la *Santé pour tous*, du guide du mal de mer, etc.
Spéc. gratis, 5, Fs St-Jacques, Paris (14e). Nombreuses illustrations. L'abonnement de 6 fr. est remboursé dix fois par primes, consultations gratuites, réductions sur eaux minérales, stations d'été, hôtels, livres, appareils, médicaments, cuissons de santé, etc.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

OUVREZ L' 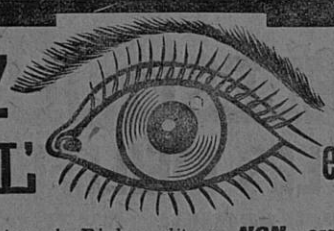 et le BON

La **Fortune** *est pour le* **Riche**, *dit-on.* ***NON,*** *car elle peut être pour vous aussi,* **ami Lecteur,** *et voici comment.*
Nous avons réuni, pour vous, dans un même portefeuille :

100 LOTS PANAMA

(autorisés par la Loi du 8 Juin 1888 et garantis par un dépôt de 138 millions de francs au Crédit Foncier de France)

qui distribuent au moyen de ***6 Tirages annuels***

3 millions 390.000 Francs de Lots

3 Lots de **500.000** fr. | 3 Lots de **150.000** fr.
3 Lots de **250.000** fr. | 350 Lots de **1.000** à **10.000** f.

Déjà, en France, des milliers de braves gens qui ne possédaient rien se sont changés en petits Rentiers. Imitez leur exemple!
Pour participer au prochain Tirage du **15 FÉVRIER** *et recevoir en co-propriété du Syndicat Cal en Participation* (5 ans)

les **100 NUMÉROS LOTS PANAMA**

Envoyez un mandat-poste de **5** francs à M. le Directeur de la Banque Mobilière de Crédit, 5, rue de Chantilly, Paris, qui vous les fera parvenir franco par retour du courrier.

FORTUNE *Listes à res le Tirage. Sécurité absolue. Titres à la libre certification des intéressés.* **RICHESSE**

On accepte les Ordres contre remboursement (5 60).

DUNLOP

PNEUS-AUTOS

BANDES RONDES OU PLATES
FERRÉS CUIRASSE ARMÉE
CUIRASSE CANNELÉE
ENVELOPPES VOLCANISÉES
ENVELOPPES EXTRA-FORT VOLCANISÉES
ENVELOPPES EXTRA-FORT FAÇON MAIN
CHAMBRES A AIR EXTRA

LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

PNEUS-VELOS

DUNLOP

RUSSANO CINÉMIE

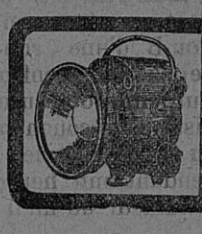

LE PHARE DUCELLIER VOIT TOUT

JE DONNE 100.000 FR.

à qui prouvera que la célèbre ***Sève Capillaire*** du dermologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves.

La repousse est certaine à tout âge, dans la nuance primitive, quelle que soit **la cause ou l'ancienneté** de la calvitie.

JAMAIS D'INSUCCÈS.

Plus de 20.000 attestations signées authentiques, indiscutables, à la disposition de tous à mon Laboratoire.

Pour recevoir **GRATIS** sous pli fermé l'exposé de la Méthode, écrire avec les plus grands détails ou se rendre au Laboratoire OLBÉ, 22, Rue des Martyrs, 22, *Section 129*, PARIS

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN
ABONNEMENT

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.
REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à *Jardins & Basses-Cours*

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Vient de paraître :

L'AGENDA GALLIA

:: :: PRATIQUE :: ::
ELEGANT :: SOLIDE

Le Mieux Documenté

Son Format : 35×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Gardez-Vous des Bohémiens et des Chemineaux leurs signes secrets et trucs dévoilés par

LA VIE A CAMPAGNE

Dans son Merveilleux Numéro Spécial = EN = LA CHASSE 1909

25 Articles des 1ers spécialistes cynégétiques.
Couverture et 2 hors-texte en couleurs, d'Admirables tableaux de Chasse
— 100 dessins et photographies —

En vente partout et chez Hachette et Cie

SPÉCIMEN d'un Numéro antérieur 0 fr. 25

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, | Vu pour la légalisation de la signature ci contre | Le Maire,

© VILLE DE SISTERON